

Année 1979

Yonne Républicaine 19 Mars 1979

Le banquet de mi-carême des aînés de Saint-Martin-des-Champs

Saint-Martin-des-Champs. -

On a passé de biens agréables moments, ce dimanche midi à Saint-Martin, à l'occasion du banquet de mi-carême organisé par le club du troisième âge de la petite commune.

Le temps fort maussade et pluvieux, bien de saison cependant, n'incitant pas à la promenade, ils s'étaient donc tous retrouvés au Foyer local, environ une cinquantaine, pour ce banquet agréable, où la bonne humeur, la joie et l'amitié étaient au rendez-vous durant quelques heures.

Ce repas, dont les bénéfices étaient destinés au club afin d'aider à l'organisation d'un voyage dans les mois à venir, était présidé, bien entendu, par M. Paquet, président du club de Saint-Martin, mais aussi par M. Guillemenot, trésorier et Mme Guiblain, secrétaire.

On notait aussi dans l'assistance, la présence de nombreux Fargeaulais venus en voisins ou presque, pour ces agapes martinoises.



Yonne Républicaine 4 Avril 1979

En voyage avec le comité des fêtes de Saint-Martin-des-Champs

Saint-Martin-des-Champs. - Le comité des fêtes de Saint-Martin et son président, Gérard Duperry, avaient mis sur pied un voyage à Paris pour le week-end dernier. La bonne quarantaine de participants locaux et amis des villages alentour sont revenus enchantés du spectacle présenté au Châtelet et de leur repas dans un grand restaurant parisien. Juste avant le départ, ils s'étaient, comme on peut le voir, bien volontiers soumis à la traditionnelle photo souvenir.



Assemblée générale de « La Martinoise »

Saint-Martin-des-Champs. – Les membres de la société de pêche « La Martinoise » de Saint-Martin-des-Champs étaient invités dimanche 1^{er} Avril, à l'assemblée générale annuelle statutaire.

Au bureau de la faible assistance présente, avaient pris place M. Guillemenot, président ; M. Paquet, trésorier ; Mme Guillemenot, secrétaire.

Après le compte-rendu financier donné par M. Paquet, et qui laissait apparaître une situation saine sur ce plan ; il était fait, ensuite, le compte-rendu des alevinages 1978, déversés dans l'étang Lelu.

Par les chiffres, cela se traduit par 300 kg de carpes ; 200 kg de gardons ; 25 kg de brochets ; 50 kg de tanches et 50 kg de perches. Un bilan 1978 qui s'avérait donc particulièrement positif pour les pêcheurs de « La Martinoise ».

Pour la nouvelle saison, il est à considérer l'augmentation du prix des cartes de sociétaires, comme un peu partout en Puisaye, du fait de l'augmentation des frais de l'alevinage, étroitement liés à l'augmentation du coût de la vie.

Cependant, la nouvelle saison s'annonce bien pour les chevaliers de la gaule de Saint-Martin-des-Champs qui, après la fermeture fin avril, retrouveront les abords agréables de l'étang Lelu, vers le 16 juin ; pour de belles prises, sûrement, encore cette année.



Une lettre ouverte du maire de Saint-Martin-des-Champs

Saint-Martin-des-Champs. – Il y a un peu moins d'un an, Gaston Pipault, maire de Saint-Martin-des-Champs, faisait dans ces colonnes un premier bilan des activités de sa commune et le complétait par une projection sur le futur proche.

Aujourd'hui, dans un souci de continuité dans l'information des habitants, il dresse un second état de l'actualité de son administration.

Voici donc dans son intégralité la « lettre ouverte à la population » qu'il nous a transmise.

« J'ai l'impérieux devoir de sauvegarder les intérêts de ma commune au mieux de nos moyens ; je dois remplir avec efficacité la tâche que vous avez bien voulu me confier en me portant à la tête de celle-ci. J'ai donc pour mission de vous faire connaître l'évolution de l'entreprise dont je me suis chargé et que je dois conduire sans relâche.

Le lotissement

Nous sommes toujours enclins, tout d'abord, à promouvoir l'aménagement d'un atelier ou similaire. Le terrain est en attente et, cédé au prix symbolique, il va de pair avec le lotissement.

Nous avons par ailleurs la ferme conviction que notre lotissement, qui va précisément en croissant, apportera les éléments indispensables dont on a tant besoin et, par voie de conséquence, nous amènera rapidement un accroissement de population, donc de jeunes, assurant ainsi un bien-être de vie si agréable.



En l'occurrence, je remercie très sincèrement M. Moreau et M. l'ingénieur Bardin (équipement), qui m'ont respectivement et très judicieusement conseillé de concevoir une première tranche de dix lots, avec un autofinancement satisfaisant qui, bien entendu, permettra de viabiliser le maximum de lots sans emprunt.

Je remercie également les acquéreurs qui ont accepté de payer leur terrain avant qu'il ne soit entièrement viabilisé ; ce succès nous donnera, avec plus de confiance, le moyen de viabiliser intégralement la deuxième tranche, aussitôt que possible, avec l'emprunt y afférent. Cette prudence s'explique car il est évident que 34 parcelles pour 279 habitants, c'est lourd et, en cas de carence de vente, les annuités continuant à courir risqueraient d'être remboursées au détriment des contribuables, ce que nous devons indubitablement éviter.

Les points de détail... dans le désordre

Le conseil a décidé d'aménager un parking à l'étang Lélou pour rendre celui-ci plus accessible ; il a d'ailleurs jugé bon de préserver tous les chênes pour l'aspect esthétique, puisqu'il est également soucieux d'écologie. En ce qui concerne l'exécution des travaux, les frères Dubois en ont l'entreprise.

Nous ressentons aujourd'hui les bienfaits du foyer municipal. Les ressources qu'il nous apportera seront réparties par le bureau d'aide sociale entre les œuvres de la commune.

L'eau et le renforcement de l'électricité au Fourneau seront appréciés de ses habitants.

L'entretien communal de la voirie, fossés, chaussées, etc., est satisfaisant et se poursuivra au fil des années. Dans ce cadre particulier, la modernisation du chemin de la Cour Buisson, au programme 79, devrait s'effectuer prochainement : subvention 40%, le reste en emprunt.

Nos compliments aux présidents d'associations qui travaillent de leur mieux, chacun en ce qui le concerne.

Un restaurant vient de naître dans notre agglomération grâce au courage exemplaire de M. et Mme Thibault-Plozner ; de tout cœur, nous leur souhaitons une parfaite réussite dans leur entreprise.

Enfin, nous avons maintenant le plaisir de vous recevoir à la mairie, dans deux modestes mais sympathiques bureaux, éléments de travail nécessaires que nous apprécions.

L'école

Parents d'élèves, à l'occasion de la fin d'année scolaire qui s'annonce proche pour vos enfants, et pour lesquels je formule des souhaits de réussite, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur différents projets concernant l'avenir de notre école, sujet qui nous donne à réfléchir.

Que représente l'école ? Un équilibre de vie au sein de nos cités respectives ; une animation agréable et encourageante pour tous et, de surcroît, une meilleure répartition démographique ; elle est donc impérieuse.

De par l'aide de nombreuses personnes, qui m'ont énergiquement encouragé, la persévérance que je lui porte ne sera pas vaine, puisque notre effectif à la rentrée sera suffisant, et peut-être supérieur grâce à vous. On peut espérer que Saint-Martin retrouvera son plein essor du passé et permettra à nos anciens de se rappeler les bons souvenirs et de constater que la vie est dans notre cité.

Aussi, de nouvelles familles venant s'installer, vos enfants pourront-ils ainsi s'épanouir avec de nouveaux camarades, participer avec ceux-ci à une dualité scolaire, assistés des bons soins de leurs maîtres. En toute loyauté et dans votre intérêt, je vous demande de respecter notre école qui sera dotée, si vous le désirez d'une cantine.

Je rends à ce sujet hommage à M. l'inspecteur d'académie qui nous a apporté son concours et je rends hommage également à M. le ministre J.-P. Soisson, qui nous a témoigné son appui judicieux dans tous les domaines.

Je vous remercie de prendre en considération ces différentes initiatives que je vous propose, soucieux du bien-être légitime des habitants de Saint-Martin et principalement de celui des enfants. Ces initiatives se révélant positives, combien je serais heureux de vous voir apporter votre soutien et participer à l'action que je mène et que je poursuivrai inlassablement. – **Gaston PIPAULT, maire de Saint-Martin-des-Champs.**

Une tradition : La fête des Gomichons à Saint-Martin-des-Champs

Saint-Martin-des-Champs. – C'était la fête dans le petit village de Saint-Martin, l'autre dimanche, à l'occasion de « la fête des Gomichons » qui anima les rues de son animation coutumière.

Outre les stands forains, il y avait quelques attractions de choix, comme la pêche à la truite qui connut un certain succès, et puis, bien entendu la vente des enveloppes surprises du Club de l'amitié qui fit quelques heureux parmi ceux qui tentèrent leur chance.

Une fête bien sympathique, somme toute, qui a apporté ainsi à Saint-Martin un surcroix d'animation au cours du week-end à la grande joie du maire de la commune, M. Gaston Pipault.



Le maire et les arbres de Saint-Martin-des-Champs

Saint-Martin-des-Champs. – M. Gaston Pipault, maire de Saint-Martin-des-Champs, nous a transmis la lettre suivante venant les bienfaits de l'air et de la verdure de sa commune. Voici donc reproduits ses écrits.

« Saint-Martin-des-Champs prend une extension indéniable ; les maisons se construisent et nous donnent l'espoir d'un avenir meilleur. »

« Le village se situe sur une hauteur, domine d'un côté la magnifique vallée du Loing, de l'autre, la sympathique vallée du ruisseau des Fossés-Barreaux. De cette action naturelle, l'air y est léger et vivifiant ; les nombreux arbres qui harmonisent sa consistance le purifient, nous procurant une longévité de vie qui nous est chère – on y voit des personnes vivre jusqu'à 100 ans et de nombreuses oscillent autour de 90 ans – favorisent la prolifération des oiseaux que l'on entend à longueur de journée de tous côtés, égayant la nature inlassablement. »

« Parmi ces arbres, je vous en citerai deux, exceptionnels ! Premièrement, « Jupiter » (chêne), qui fait la fierté de ses propriétaires, se situe dans un bois de la Chartonnerie. Sa circonférence est de 7 m, sa hauteur, de 30 m environ, son houppier a 30 m de diamètre ; à 300 ans environ, il est surprenant. »

« deuxièmement, « César » (chêne) ; sa végétation est de croissance rapide et généreuse, de dimension un peu moindre que le précédent, mais d'une rare beauté, faisant également la fierté de ses propriétaires, se situe aux Briquets. »

« Les arbres nous sont précieux et indispensables ; lisez attentivement cet exposé judicieux qui en décrit l'abondance de biens. »

« Dans notre commune toujours souriante, quoi de plus beau que l'arbre ! Il nous apporte dès le printemps, une agréable sensation de volupté que nous ressentons par la beauté et la fraîcheur de sa végétation, qui devient vite luxuriante par le brillant soleil qui lui fournit l'élément vital. Les nuances multiples de ses couleurs, de plus en plus caractérisées par l'approche de l'automne, en font un panorama strié comme le marbre. »

« Après avoir été été, quelle que soit sa nature, jeune charme ou vieux chêne, son branchage est beaucoup plus dense, c'est un somptueux phénomène. Il devient un splendide têtard, très apprécié du pigeon ramier qui abonde sur notre territoire, le choisit pour y construire son nid chaque année. L'ensemble des branches souvent très étoffé, lui constitue un magnifique houppier, du vert émeraude dont il est paré fait apparaître nettement l'effet de contraste. »

« Sert d'abri aux ouvriers des champs ; ils s'y mettent à l'ombre, les garantissant du soleil trop accablant ainsi que des fortes pluies diluviennes souvent accompagnées de grands vents. Apporte la joie dans les cheminées ; rien n'est plus merveilleux qu'un bon feu dans l'âtre, nous aidant à passer les jours sombres que nous subissons par la rigueur du froid. Il rend d'innombrables services bienfaisants, ébénisterie, constructions de toutes sortes, etc., incontestablement, il restera noble au fil des années. »

« L'arbre vit très longtemps ; vous aussi, vous pouvez vivre très longtemps ; ces richesses sont à votre portée, et vous serez comme l'oiseau dans l'allégresse, si vous habitez à Saint-Martin-des-Champs. »

Gaston PIPAULT

La pêche en prologue à la fête de l'étang Lélou

Saint-Martin-des-Champs. – Le dimanche 22 juillet fut une journée ininterrompue de fête, de kermesse, de décontraction et aussi de pêche, dans l'inimitable cadre de l'étang Lélou niché au milieu des grands arbres de la proche forêt.

En matinée, à partir de 10 heures exactement, les adeptes de la gaule avaient ainsi pris place au pied de la digue pour chatouiller le gardon. Nous reviendrons prochainement sur les résultats de ce premier concours d'un jour mémorable pour une petite commune comme Saint-Martin-des-Champs.



Yonne Républicaine 25 Juillet 1979

Une expérience prometteuse pour la nouvelle fête de l'étang Lélou

Saint-Martin-des-Champs. –

Comme nous le signalions dans notre précédente édition, toute la journée de dimanche dernier était occupée, et bien occupée, autour de l'étang Lélou, au cœur des bois du beau buisson, entre Saint-Martin, Lavau et Saint-Fargeau.

Le matin : la pêche

Le matin avait lieu le traditionnel concours de pêche cher au président de « La Martinoise », M. Guillemenot, et cette rencontre gaule en main avait attiré, cette année encore, des chevronnés du concours venus de Puisaye et aussi de plus loin, en particulier de Saint-Florentin.

Les Florentinois venus, en effet, en nombre et en qualité, ont réalisé un excellent tir groupé aux places d'honneur mais ils ont dû, toutefois, céder la première place au Fargeaulais André Baron. Voici d'ailleurs le classement des dix premiers de ce concours (sur une cinquantaine de participants), doté des coupes du député M. Masson pour le vainqueur, du « Puisayen » pour le premier des jeunes, et du conseiller général, Mme Wattinne, pour le premier de « La Martinoise », Michel Sabarly.

Classement. – 1. A. Baron (Saint-Fargeau), 59 poissons–1 075 points ; 2. Oyarzabal (Saint-Florentin), 55–990 ; 3. Christian Erba (Saint-Florentin), 46–510 ; 4. Christian Grepier (Saint-Florentin), 22–510 ; 5. Georges Martin (Montereau), 24–479 ; 6. Patrick Guignard (Saint-Florentin), 21–405 ; 7. Roger Grepier (Saint-Florentin), 32–335 ; 8. Fabrice Lobjois (La Poyaudine), 1–245, premier des jeunes ; 9. Mireille Erba (Saint-Florentin), 35–230, première dame ; 10. Danièle Fusibay (Saint-Florentin), 9–115.

Pendant le concours de pêche, à partir de 10 heures, les gens du comité des fêtes étaient un peu plus loin, sous les arbres en bordure de l'étang, à la disposition de tous les candidats à un déjeuner champêtre et ils déversaient alentour une légère musique d'ambiance parvenant jusqu'à l'oreille du pêcheur en action.

L'après-midi et le soir : la détente

Le ton était donné pour l'après-midi, au bord de l'eau avec, tout d'abord, le concours de tir où MM. Godeau (Champignelles), Tanguy, M. Jury (Saint-Privé) et Ramillon ont fait valoir leur dextérité. Ensuite, à partir de 17 heures, ce fut le lâcher de ballons, emportant loin, au gré des vents, l'étiquette souvenir de la fête près de l'étang.

Avec le coucher du soleil arrivait alors le véritable moment de la « nouvelle fête » de l'étang Lélou, une manifestation qui semble promise à un bel avenir, nous allons le voir.



Le buffet froid sous les arbres : une réussite.

La kermesse, ses stands et ses attractions n'étaient pas, il est vrai, une nouveauté, puisqu'ils reviennent chaque année à pareille époque ; mais les organisateurs du comité des fêtes, et notamment le président Gérard Duperry, sentaient bien que le cadre qui leur était offert par la nature devait être mieux, beaucoup mieux exploité. Alors, en 1979, ils ont décidé de faire « l'essai » qui décide de l'avenir, sans voir trop grand mais avec ce qu'il faut pour faire ressentir ce qui peut être fait.

Le point essentiel de cet essai, c'était le feu d'artifice tiré de la digue de l'étang et qui devait clôturer une journée « non-stop » d'activités diverses. Et on vit affluer par vagues successives, au moment du buffet froid (qui a connu le succès) et des sonneries des trompes de chasse de Charry, la foule venue des quatre coins de Puisaye, à la fois pour goûter l'ambiance du lieu et assister à ce spectacle gratuit et nouveau à Saint-Martin.

Pas grandiose, comme on l'a déjà dit, le feu a néanmoins joué parfaitement son rôle en montrant tout le potentiel de l'environnement de l'étang en la matière, en particulier au moment du bouquet final, arbre de lumière au milieu des arbres de la forêt.

Essai positif, donc, pour le comité des fêtes, qui voit maintenant avec optimisme l'animation des prochaines années, complétée et plus imposante. C'est la récompense des responsables de ce comité de village et de tous ceux, jeunes et moins jeunes, que l'on a vu s'affairer toute la journée – la veille et le lendemain aussi – autour des stands de la fête.

Yonne Républicaine 27 Août 1979

Quatrième bouquet de DHENIN à Saint-Martin-des-Champs

Saint-Martin-des-Champs. – Course limpide que cette 33^{ème} édition du Prix cycliste de Saint-Martin, cher à M. le Maire, M. Gaston Pipault, qui libérait les 95 protagonistes de l'épreuve pour 100 kilomètres de petites routes, mais aussi de multiples crevaisons en raison du gravillonnage assez récent d'une portion du circuit.

Une épreuve « martinoise », classique du genre puisque 33^{ème} du nom, dont on retiendra essentiellement la course d'équipe menée par les Bonnichons, venus en force et voisins de Bonny-sur-Loire, mais qui se firent déposséder du bouquet par un Avallonnais, Henri Dhénin, resté dans l'ombre, et qui sut sortir au moment opportun pour glaner la quatrième gerbe de sa saison.

Il faudra retenir aussi de cette 33^{ème} épreuve la chute, une nouvelle fois, du malchanceux « Jeannot » Chicouard (U.S. Villeneuve-sur-Yonne) qui, dans le troisième tour, tombait lourdement à terre dans les sous-bois et qu'il fallait transporter à l'hôpital d'Auxerre par l'ambulance des sapeurs-pompiers de Saint-Fargeau, celui-ci souffrant de la clavicule.

Une chute dans laquelle roulaient également à terre, et sans gravité, Degoes, le Migennois, et José Joie, le Fargeaulais.

Dès le départ, la course était lancée avec Patrick Timbert (P. Pontoise) et Wallon, l'Avallonnais, qui caracolaient en tête, un tour durant ; puis c'était au tour du jeune François Gorin (U.S. Bonnichonne) et Jeannin, un autre Avallonnais, de s'enfuir avec Timbert, alors que Wallon perdait pied.

Pendant quatre tours, ce trio allait mener, avec un bien maigre avantage, avant que les Bonnichons ne passent à l'offensive avec leurs coureurs « vedettes », Feuillette en tête, ainsi que Odry et Coquillet.

Ceux-ci provoquaient la cassure dans le paquet pas mal éprouvé par les crevaisons, si bien qu'ils se retrouvaient une bonne dizaine dans le coup pour la gagne, avec moins d'une minute d'avance. Dhénin, discret jusque-là, démarrait le sprint loin de la ligne et conservait une longueur suffisante pour s'imposer. Une prime du malchanceux était collectée pour Jean Chicouard, à qui tous les amis du vélo souhaitent un rapide retour dans les pelotons.

Classement. – 1. Henri Dhénin (U.C. Avallonnais), les 100 kilomètres en 2h44' 30" ; 2. Odry (U.S. Bonnichonne) ; 3. Coquillet (U.S. Bonnichonne) ; 4. Besson (E.S. Florentinoise), tous même temps ; 5. Cappellet (E.S. Florentinoise), à 30" ; 6. P. Timbert (P. Pontoise) ; 7. D. Feuillette (U.S. Bonnichonne) ; 8. Lequeux (A.S.



Préfecture de police), tous même temps ; 9. Broyon (Stade Auxerrois), à 55" ; 10. Busteau (E.S. Dammarie-les-Lys) ; 11. D. Léger (U.C. Gien-Sully) ; 12. Lemoine (U.S. Champagne-sur-Seine) ; 13. Charbois (Saint-Fargeau-Sports) ; 14. Garzon (V.C. Auxerrois) ; 15. Baccaud (U.C. Avallonnais).

Yonne Républicaine 29 Août 1979

Du monde à la Saint-Louis de Saint-Martin-des-Champs

Saint-Martin-des-Champs. –

C'était la fête, samedi et dimanche, dans le petit village de Saint-Martin ; une fête patronale ayant pour saint patron Saint-Louis ; et qui apportait un regain d'activités en tous genres, dans les rues à l'ordinaire si paisibles, du bourg.

Une fête mise en place par le comité du même nom de Saint-Martin, et qui débutait en soirée, samedi, avec le bal animé par René Dupuis et Les Diatons.



Le dimanche après-midi la fête foraine battait son plein, et les rues s'emplissaient donc d'une cohorte bigarrée, celle des coureurs cyclistes venant disputer le 33^{ème} Grand Prix cycliste cher à M. Gaston Pipault, maire de Saint-Martin-des-Champs.

Il y avait ainsi beaucoup de monde sur le circuit pour encourager les champions, mais aussi beaucoup de primes, ce qui donna un beau spectacle.

S'occupant de la répartition de celles-ci, on trouvait M. Gilbert Duperry, le vainqueur de la première édition de ce Prix de Saint-Martin et ardent organisateur chaque année avec la municipalité, les commerçants et le comité des fêtes, sous la houlette de Saint-Fargeau-Sports.

D'autres distractions étaient proposées à la nombreuses assistance dont on retiendra les stands de pâtisserie et d'enveloppes du club du troisième âge, ainsi que la fameuse pêche à la truite.

Une fête patronale réussie à Saint-Martin-des-Champs, et qui annonce aussi malheureusement, la fin des vacances et la rentrée prochaine pour tous les estivants présents.

Yonne Républicaine 19 Septembre 1979

Symbole de vie, l'école demeure bien présente à Saint-Martin-des-Champs

Saint-Martin-des-Champs. –

Le petit village de Saint-Martin-des-Champs, si calme et si paisible sur son vallon ombragé a vécu, lui aussi, la rentrée à sa manière et à son échelle, c'est-à-dire avec sérénité.

Une rentrée qui, bien entendu, si elle ne voyait pas une cohorte enfantine se diriger vers la petite école du village, était importante numériquement.

En effet, l'an passé, les cinq élèves du début d'année scolaire furent sept en son terme, ce qui permit le maintien de l'école au seuil de la fermeture, un maintien important pour le village puisque l'école n'en est-elle pas un peu la source de vie ?



Cette année, ils étaient encore sept à se présenter à l'école dans la classe unique dont s'occupe Mme Brochier, l'institutrice.

Une classe, certes, peu fonctionnelle, mais qui suffit bien au petit nombre d'élèves.

Un petit nombre qui risque fort de s'étoffer en cours d'année, nous a confié M. le maire, Gaston Pipault, fort optimiste sur ce plan, puisqu'il pense à une douzaine d'enfants environ début 80.

M. Pipault, en ce qui concerne « son » école, nous informait encore de la modernisation du logement de fonction.

Pour Mme Brochier, l'institutrice, la classe unique ne pose pas de gros problèmes malgré la diversité des âges en présence de la section enfantine au C.M.2 et il s'agit bien davantage d'une bonne organisation dans le travail, l'important étant surtout de ne pas laisser l'un ou l'autre des enfants sans travail et sans rien faire, ce qui pourrait nuire alors considérablement au « rendement » de l'ensemble.

Une classe unique de Saint-Martin-des-Champs qui semble donc sur la bonne voie, après les diverses interventions du maire, M. Pipault, l'an passé, pour que les enfants scolarisables en primaire à l'école communale restent à Saint-Martin et ne s'en aillent pas au chef-lieu de canton voisin.

Yonne Républicaine 2 Octobre 1979

Les aînés de Saint-Martin-des-Champs ont tenu leur assemblée générale

Saint-Martin-des-Champs. – Le club du troisième âge du petit village de Saint-Martin-des-Champs, aux destinées duquel préside M. Marcel Paquet, a réuni, mercredi, en la salle du foyer communal, tous ses membres pour son assemblée générale annuelle.

En présence de Mme Simone Wattine, conseiller général du canton, et de M. Gaston Pipault, maire de Saint-Martin, le président Paquet devait dresser le bilan des activités du club pour l'année écoulée et brosser un premier tableau de celles prévues pour l'année prochaine, dont nous retiendrons particulièrement :

9 décembre. – Repas gratuit offert aux adhérents du club de 65 ans et plus.

9 janvier. – Fête de l'Épiphanie, galette des rois.

9 mars. – Repas au profit du club.

27 avril. – Tombola.

Courant juin. – Voyage, destination non encore retenue.

Rappelons aussi que les réunions bimensuelles amicales sont fixées les deuxième et quatrième lundis de chaque mois.

Signalons encore que les 14 membres du conseil d'administration du club devaient se réunir le lendemain jeudi, pour voter la nouvelle composition du bureau.

A noter que l'un des membres était absent excusé. Un bureau qui se présente désormais de la façon suivante :

Président : M. Marcel Paquet.

Vice-présidents : Mme Marthe Le Goff, M. Roger Foutrier.

Trésorier M. Jean-Louis Guillemenot.

Secrétaire : Mme Claire Guiblain.

Secrétaire adjoint : Mme Jacqueline Brochut.

Commissaire aux comptes : M. Marcel Fiez.



Violente collision à Saint-Martin-des-Champs

Saint-Martin-des-Champs. – C'est à un endroit en général rarement troublé par de tels événements, sur la petite route qui conduit à l'étang Lélou, sur la commune de Saint-Martin-des-Champs, que deux voitures se sont violemment heurtées en se croisant, mercredi, vers 16h30.

Les véhicules en question étaient conduits par deux artisans travaillant sur le même chantier proche, au lieu dit « Le Fourneau », l'un s'y rendant et l'autre en revenant.

Le premier, M. Raymond Thuiland, 31 ans, plâtrier à Saints, était au volant de sa 504 et le second, M. Jean-Claude Fousse, 34 ans, électricien à Saint-Fargeau, pilotait une fourgonnette Renault avec, à son bord, son jeune apprenti, Dominique Provost, 15 ans, de Fontenoy.

Sur la route étroite, c'est en se croisant donc, à la sortie de la courbe qui précède l'étang, que les deux voitures se sont heurtées. Le choc s'ajoutant à l'effet de la force centrifuge projetait la Renault, dont toute la partie avant était détruite, en travers dans le fossé, alors que la Peugeot, plus lourde, avait seulement l'avant gauche enfoncé et restait sur la chaussée.

Immédiatement alertés, de même que la gendarmerie de Saint-Fargeau qui a effectué le constat, les pompiers transportaient les deux occupants de la fourgonnette, blessés, sur l'hôpital d'Auxerre, M. Thuiland étant indemne.

M. Fousse, victime de plaies superficielles pouvait toutefois rentrer à son domicile dès mercredi soir, mais son jeune employé, touché en particulier à la face, était gardé pour plusieurs jours d'observation.



Deux employés communaux fêtés, à Saint-Martin-des-Champs

Saint-Martin-des-Champs. – Cérémonie sympathique, dimanche dernier en la petite mairie de Saint-Martin-des-Champs, afin d'honorer l'employé communal, Robert Dufour, qui prend sa retraite, mais également son successeur martiniais, Pierre Guiblain.

En présence des membres du conseil municipal, des parents et amis des deux « héros » de cette cérémonie, M. Gaston Pipault, maire de Saint-Martin, devait prononcer quelques paroles chaleureuses à l'adresse des deux employés communaux.

Tout d'abord, avec la verve qu'on lui connaît, le premier magistrat de Saint-Martin s'adressait au « partant », Robert Dufour, en ces termes :

« Te voilà en âge de la retraite, et tu l'acceptes de tout cœur, mon cher Robert, j'en suis sûr, accéder à cette convoitise est bien réconfortant et tu l'as d'ailleurs amplement mérité. »

« Bien que la santé fut sensiblement diminuée, tu as pu stoïquement aller jusqu'au bout, accomplissant avec persévérance et fermeté les durs labeurs des travaux communaux, tâche ingrate dont tu avais la charge, depuis de nombreuses années. »

« Tu as eu des moments difficiles, je le sais, les critiques que tu subissais t'enlevaient souvent le désir de travailler. En l'occurrence, je t'affirme que j'ai partagé avec toi ces vicissitudes offusquantes, car je les subissais également, et tous les deux, nous en sommes sortis victorieux. »



Le maire de Saint-Martin donnait alors quelques précisions sur la carrière de Robert Dufour, notamment son entrée au service de la commune le 1^{er} septembre 1963, puis il concluait : « Nous pouvons être fiers de toi, et c'est avec le plus grand plaisir et du fond du cœur que nous resterons toujours amis. »

Un cadeau était offert ensuite au nouveau retraité, et M. Pipault s'adressait au nouvel employé communal, Pierre Guiblain, auquel il disait notamment :

« Enfant de Saint-Martin-des-Champs, ayant grandi dans ton village, tu n'es donc pas dépaysé et, l'apprentissage de ton nouveau métier, se fera sans difficulté, j'en suis certain. »

Souhaitant la bienvenue au sein de l'équipe municipale, à Pierre Guiblain, et une belle réussite dans son métier, M. Pipault invitait l'assistance à lever le verre de l'amitié, aux deux employés communaux martinais fêtés en cette occasion.

Yonne Républicaine 27 Novembre 1979

Des enfants allument un incendie pour s'amuser à Saint-Martin-des-Champs

Saint-Martin-des-Champs. – Le bourg a été le théâtre, hier en début d'après-midi, vers 13 h 30, d'un incendie qui détruisit en partie un hangar agricole, sis au centre de la commune, et appartenant à M. Camille Reuillé, retraité.

Si les dégâts ne sont pas excessivement importants, quelques milliers de francs tout de même, le sinistre trouvait en ce hangar traditionnel, construit en bois, un combustible de choix, à savoir plusieurs stères de bûches de bois bien sèches, environ une tonne de foin, ainsi que des instruments de jardinage, des tonneaux, etc.

Seule victime à déplorer de cet incendie « spontané », une mère lapine et sa portée d'une dizaine de lapereaux, les autres lapins et poulets ayant pu être évacués à temps.

L'émoi était grand lorsque intervinrent rapidement les soldats du feu de Saint-Fargeau sous la conduite du lieutenant Mazet qui eurent tôt fait de circonscire le sinistre.

Les gendarmes de Saint-Fargeau, qui se rendaient sur les lieux pour constater les dégâts, avaient tôt fait, eux aussi, d'éclaircir le mystère relatif à cet embrasement assez louche, d'autant plus qu'aucune source d'énergie, chauffage, électricité n'équipait ce local.

En effet, quelques centaines de mètres avant le lieu de l'incendie, et dans la même rue, une grande poubelle en plastique finissait de fondre, sous l'effet de la chaleur d'un foyer allumé dedans.

Il semblait assez évident que les deux incendies, pas tout à fait de la même valeur, avaient cependant un lien entre eux et surtout qu'ils ne s'étaient pas allumés tout seuls...

L'alerte de l'incendie du hangar ayant été donnée au propriétaire par des enfants retournant à l'école, les gendarmes se rendaient alors à la petite école à classe unique pour y entendre ceux ayant crié « Au feu ! ».

L'intrusion des représentants de la force publique, en uniforme, dans la salle de classe faisait son petit effet et servait parfaitement de révélateur : les enfants ayant donné l'alerte avouaient aussitôt, tout en pleurnichant, leurs méfaits.

L'un d'entre eux, âgé de 10 ans, les autres n'en ayant que 7 et 5, revenait sur les lieux du sinistre où il montrait le briquet qu'il avait jeté dans la haie et qui avait servi d'« allumette » pour le feu de la poubelle et celui du hangar.

Les enfants, ne pensant peut-être pas mal faire, avaient donc commencé par la poubelle puis, s'enhardissant, ils se risquèrent au hangar à allumer un peu de foin, quelques instants après et ce tout en poursuivant leur chemin vers l'école.

Tels des apprentis sorciers, ceux-ci se virent totalement dépassés par ce qu'ils avaient engendré. Ils alertèrent cependant M. Reuillé, en lui disant simplement qu'il y avait de la fumée sous son hangar ; mais le mal était



fait et les flammes se propageaient à grande vitesse, nécessitant déjà l'intervention des sapeurs-pompiers du chef lieu de canton et le constat des gendarmes.

Vraisemblablement fascinés par les flammes, ces enfants incendiaires ont joué, semblerait-il, une nouvelle fois et de façon inconsidérée avec le feu, pour des expériences assez douteuses et dont l'issue, cette fois, a dépassé leur raison et leur geste.

Il faut souhaiter que l'expérience malheureuse de ce lundi après-midi servira à ces gosses de bonne leçon mais encore que les parents de ceux-ci veilleront à l'avenir, et un peu plus, aux agissements de leur progéniture, la responsabilité des parents, en l'occurrence, semblant totalement engagée dans cette pénible affaire.

Aux autres parents, elle démontre, si c'est encore besoin de l'écrire, qu'il ne fait pas bon laisser traîner des allumettes ou autre briquet à la portée des enfants, qui ne sont pas en mesure, en raison de leur jeune âge, d'apprécier les dangers résultant de leur usage inconsidéré. – P. B.

Yonne Républicaine 13 Décembre 1979

Quand les anciens se mettent à table



Saint-Martin-des-Champs. – Le club du troisième âge de Saint-Martin-des-Champs organisait, ce dimanche, son banquet annuel, où ils étaient près de 55 convives, réunis autour de la table des agapes en présence de M. Pipault, maire, et M. Paquet, président du club. Mme Wattine, conseiller général, vint également au cours du repas, présenter ses amitiés aux membres du club, ne pouvant y assister puisque retenue par ailleurs à celui de Saint-Fargeau.
